

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 mai 2017

### Pollution : les effets à long terme sur notre santé

Alors qu'une étude publiée le lundi 15 mai dans la revue *Nature* révèle que la moitié des voitures sur la planète dépassent les limites réglementaires d'émissions d'oxydes d'azote, il est plus que jamais nécessaire de rappeler les risques majeurs de l'exposition prolongée à la pollution sur notre santé. Des effets néfastes pour lesquels les grandes villes sont particulièrement concernées.

#### Aggravation des pics de pollution : des chiffres alarmants

Chaque année, la pollution représente près de 48 000 décès en France, selon une étude de l'Agence nationale Santé publique France réalisée en juin 2016. La qualité de l'air constitue un enjeu majeur puisqu'un rapport publié par la Banque mondiale en septembre dernier alertait sur le fait que 87 % de la population mondiale vivait dans des lieux où les niveaux de qualité de l'air extérieur ne respectent pas les limites fixées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

#### Des conséquences graves sur la santé et notamment le développement des allergies respiratoires

L'exposition aux particules fines constitue un risque à court, moyen et long terme pour l'organisme, notamment pour les personnes les plus sensibles : enfants et nourrissons, personnes âgées, femmes enceintes et patients souffrant de maladies respiratoires.

A court terme, les effets de la pollution vont notamment se traduire par des gênes respiratoires et cardiaques inhabituelles : toux, irritation des yeux, de la gorge et du nez, hypersécrétion nasale, essoufflement...

Mais c'est l'exposition quotidienne et prolongée qui est la plus dangereuse. Les particules fines entrent très profondément dans l'appareil pulmonaire, et ont une véritable incidence sur le développement de maladies chroniques : asthme, maladies respiratoires ou cardio-vasculaires ainsi que les allergies.

« *S'il est prématuré de quantifier l'impact des pics de pollution, ces épisodes sont marqués par une augmentation significative des crises d'asthme et l'amplification d'autres pathologies comme les allergies aux pollens* », indique le Dr Isabelle Bossé, présidente du Syndicat français des allergologues. En décembre dernier, un rapport publié par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP) signalait ainsi que 2045 patients avaient consulté les urgences pour des pathologies respiratoires entre le 30 novembre et le 7 décembre 2016, à la suite du pic de pollution, contre 1516 pour la même période en 2015.

C'est donc aussi dans une perspective à long terme qu'il convient d'agir. Dans son étude de juin 2016, Santé publique France rappelait le danger d'une exposition quotidienne : plus de 90 % des impacts sanitaires de la pollution interviennent avant que le seuil d'alerte ne soit atteint. Évaluant les impacts sanitaires de la pollution atmosphérique urbaine, l'Observatoire régional de santé Île-de-France soulignait en 2012 que la proximité aux axes à fort trafic routier était responsable de 16 % des nouveaux cas d'asthme chez les enfants<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « Impacts sanitaires de la pollution atmosphérique urbaine et des expositions à proximité du trafic routier dans l'agglomération parisienne », Observatoire régional de santé Île-de-France (2012)

## Des précautions à prendre pour réduire au maximum les effets de la pollution

Afin de réduire au maximum les risques liés à la pollution, il est important de connaître les bons gestes en cas d'épisode de pic.

- **Sport**

**Eviter les sports intensifs** : ils induisent une **hyperventilation** (augmentation de la quantité d'air inhalée) qui accroît l'exposition des voies aériennes aux allergènes présents dans l'air ainsi qu'aux polluants. « *Reportez vos activités si des symptômes sont ressentis durant l'effort (fatigue inhabituelle, nez bouché, toux, mal de gorge, essoufflement, ou encore palpitations)* », précise le Dr Isabelle Bossé.

- **Au quotidien, à l'intérieur et à l'extérieur**

**Aérer** : tout comme le tabac et les composés volatils intérieurs, la pollution aux particules fines est un polluant extérieur qui interfère sur notre organisme et modifie notamment les molécules des allergènes et rendent nos muqueuses plus sensibles. Il est vivement conseillé d'aérer régulièrement l'intérieur de son véhicule et de son habitat.

**Eviter certaines heures pour sortir** : il est également recommandé d'éviter de sortir aux heures les plus polluées, à savoir le matin entre 8 heures et 11 heures ou entre 18 heures et 21 heures le soir.

### Dangers de la pollution : les mesures portées par les allergologues

Des mesures volontaristes doivent être prises pour lutter contre les risques que présente la pollution sur la santé de tous :

- **Diminution des seuils d'alerte pour la pollution aux particules (PM<sub>10</sub>)**. Il est de 80 µg/m<sup>3</sup> en France aujourd'hui<sup>2</sup>. La valeur limite, recommandée par l'OMS, pour la protection de la santé humaine est de 50 µg/m<sup>3</sup>, à ne pas dépasser plus de 35 jours par an.
- **Accélération de l'interdiction du diesel en ville et proposition d'alternatives solides à la voiture**, pour lutter contre les effets néfastes du trafic routier. **Une incitation à un changement de nos comportements** doit être portée par les pouvoirs publics. **A terme, l'interdiction des véhicules à moteur thermique est inévitable.**
- **Mise en place d'un système d'information dans les transports souterrains selon le niveau de pollution**. L'air du métro et des gares souterraines est beaucoup plus chargé en particules fines que l'air extérieur<sup>3</sup>, alors même que les citadins sont incités à utiliser les transports en commun lors des épisodes de pics. Selon les chiffres de l'Anses en 2015, la concentration en PM<sub>10</sub> mesurée sur le quai dans les enceintes ferroviaires souterraines en France se situe entre 70 et 120 µg/m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur 24 heures<sup>2</sup>. La sensibilisation des usagers est indispensable et appelle à poursuivre les travaux de recherche pour accélérer la réduction de ces émissions.
- **Amélioration de l'information et de la prévention**, dans les établissements accueillant du public notamment (signalisation du niveau de pollution grâce à des drapeaux à l'image de ce qui existe sur les plages, interdiction des activités sportives à l'extérieur en cas de pics de pollution, etc.).
- **Augmentation de la prise en charge de la rénovation énergétique des logements**, le chauffage étant une autre source majeure d'émission de particules fines, avec les objectifs suivant : **30 % des logements rénovés d'ici à 2020, 100 % d'ici 2025.**

<sup>2</sup> En moyenne sur une période de 24 heures

<sup>3</sup> « Pollution chimique de l'air des enceintes de transports ferroviaires souterrains et risques sanitaires associés chez les travailleurs », Avis de l'Anses, septembre 2015

## Paris et Londres : des premières mesures encourageantes

**A partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain**, les automobilistes qui souhaitent circuler en Zone à Circulation Restreinte (ZCR) seront obligés d'avoir sur leur pare-brise la vignette Crit'Air, **sous peine de se voir infliger une amende de 68 euros**.

Le décret publié le 7 mai au Journal Officiel « crée une contravention en cas d'absence de présentation de certificat qualité de l'air pour un véhicule circulant dans une zone à circulation restreinte, [et] en cas de violation des mesures d'urgence arrêtées en cas de pic de pollution atmosphérique ».

En mars dernier, les villes de Paris et Londres ont également annoncé la mise en place d'un **projet commun de notation « innovante » des nouveaux modèles de voitures, selon leurs émissions réelles et leur impact sur la qualité de l'air**.

« *Il est indispensable que les pouvoirs publics s'engagent pleinement dans la lutte contre la pollution de l'air. Ces mesures sont un premier pas vers une prise de conscience globale de l'urgence d'accélérer la transition vers des véhicules propres* », souligne le Dr Isabelle Bossé.

## Focus : les allergies respiratoires en France et en Europe

Les allergies respiratoires sont les allergies les plus fréquentes en Europe et se situent au premier rang des maladies chroniques de l'enfant. En France, elles touchent aujourd'hui plus d'1 Français sur 4.

--

### Contact presse

Camille Klein : 01 49 09 25 72 / [camille.klein@tbwa-corporate.com](mailto:camille.klein@tbwa-corporate.com)

--

### À propos du Syfal

Le Syndicat français des allergologues est l'instance représentative des médecins allergologues, qu'ils exercent en libéral ou dans le cadre hospitalier. Le Syfal fait entendre la voix des allergologues auprès des instances professionnelles et des pouvoirs publics. Il s'engage également en faveur de l'amélioration de l'information sur les allergies, qui touchent aujourd'hui près d'un tiers de la population.